



# CODEART

Chevémont 15 – 4852 Hombourg

Tél : +32-(0)87/78 59 59

[info@codeart.org](mailto:info@codeart.org)

[www.codeart.org](http://www.codeart.org)



**Distribution quotidienne de galettes de manioc garnies de beurre de cacahuètes et d'un jus de fruit aux enfants de l'école primaire Notre-Dame à Mombin Crochu en Haïti.**

Cette collation préparée par le Comité des parents avec des produits locaux apporte des éléments nutritifs indispensables pour le corps et l'esprit.

**Les paysans locaux alimentent les marchés locaux !**

## RAPPORT ANNUEL 2019



**Dalande est un scieur professionnel haïtien.  
 Faute d'équipement adapté, Dalande est  
 régulièrement sollicité pour découper à la scie  
 manuelle de grosses barres d'acier ou, comme  
 le montre la photo, des dents d'engrenages  
 pour réparer des moulins à canne.  
 Un travail exténuant.**



## Table des matières

LE COMBAT CONTINUE .....	p4
PROJETS CODEART .....	p5
Programme DGD 2020-2021 .....	p5
Autres projets .....	p6
Appui à la filière manioc .....	p6
Appui à la filière canne à sucre .....	p7
Appui à la filière huile de palme .....	p8
RAPPORT FINANCIER .....	p9
NOS SOUTIENS .....	p10
EQUIPE ET VOLONTAIRES .....	p11
SOUTENIR CODEART .....	p12

## LE COMBAT CONTINUE

Après plus de trois ans à parcourir les couloirs des plus hautes instances juridiques de notre complexe système judiciaire, CODEART a enfin récupéré son statut d'ONG (ACNG<sup>1</sup> dans le nouveau jargon adopté par le milieu).



*Haïti : Roger Loozen avec Luksen Augustin de l'Atelier Cadeau de Dieu à Pignon (à droite) et le gérant d'un atelier à Terrier Rouge et son ouvrier (au centre) – De belles collaborations se créent...*

Le recouvrement de cette accréditation délivrée par le Ministère de la Coopération donne accès aux lignes de financement sur le budget fédéral de la coopération au développement et à l'aide humanitaire.

CODEART retrouve son droit d'exister pour continuer à apporter son soutien aux populations paysannes du Sud par un appui technique adéquat et adapté !

Le parcours sera encore long avant de pouvoir parler d'actions concrètes sur le terrain. L'Arrêté Ministériel est signé mais nous ne l'avons pas encore reçu pas plus que les moyens indispensables pour continuer notre action.

Malgré la faiblesse des moyens disponibles et cette longue absence de reconnaissance, notre association a résisté, disons même survécu !

<sup>1</sup> Acteur de la Coopération Non Gouvernementale

Mais à quel prix !

CODEART s'est séparé de l'ensemble de son personnel rémunéré. Seul le Directeur-Fondateur, Roger LOOZEN, a pu rester à la barre pour maintenir le cap ...

Les autres employé(e)s ont heureusement pu trouver un emploi, notamment auprès de notre association sœur T4D asbl.

Par bonheur aussi, nos volontaires ont continué et continuent à croire que le travail de Codeart auquel ils contribuent est unique et efficace.

Sans leur soutien, leur présence et leur dévouement, nous ne pourrions écrire aujourd'hui ce

rapport d'activités 2019.

La confiance renouvelée et continue de plusieurs bailleurs qui, malgré la tempête, ont continué à nous faire confiance et à croire en notre bonne gestion et en l'efficacité de nos projets, nous aide aussi à garder le moral et à envisager positivement l'avenir.

**CODEART retrouve son droit d'exister. Son devoir, c'est d'aider les populations paysannes du Sud par un accompagnement technique adapté et adéquat.**



## PROJETS CODEART

### PROGRAMME DGD (2020-2021)

Les trois premières années du programme n'ont pu se réaliser suite à ce que nous considérons comme une erreur d'appréciation de l'administration. CODEART n'a donc que deux années pour réaliser son projet, à budget réduit (- 47% et suppression de son volet Bénin).

Ce petit programme se déroulera donc dans deux pays, à savoir la République d'Haïti et la République Démocratique du Congo (RDC) (si officialisation par Arrêté Ministériel et donc versement des subsides).

Dans les deux pays, CODEART collaborera avec une autre ACNG belge, VIA DON BOSCO<sup>2</sup> dont le siège social se situe à Bruxelles.



VIA DON BOSCO (VDB) soutient l'apprentissage scolaire technique et professionnel dans les écoles DON BOSCO de pays du Sud, en Afrique et en Amérique latine.

La coopération entre ces deux partenaires dans le cadre de la réalisation de ce programme DGD apporte à l'un et l'autre une force complémentaire à la

<sup>2</sup> [www.viadonbosco.org](http://www.viadonbosco.org)

réalisation de leurs objectifs respectifs.

VDB apporte son expérience en matière d'éducation technique et professionnelle, sa connaissance du milieu scolaire, ses infrastructures et sa force de gestion quand CODEART, de par son expertise technique et son ancrage dans le secteur agricole et entrepreneurial, apporte une facette technico-pratique par la mise à disposition de son réseau d'ateliers et de techniciens de terrain.



RDC Kinshasa : Formation à la découpe de tôles

Ce programme, outre les partenaires de VDB, s'appuiera sur nos partenaires historiques que sont en Haïti les AECP (et son fondateur très engagé Jean SPRUMONT) et l'atelier Cadeau de Dieu (ACDD), et dans le Nord Kivu en RDC, le Groupement des Artisans de Butembo (GAB).

Concrètement, CODEART aura en charge, avec ses partenaires locaux :

- (1) La fourniture et l'installation d'équipements appropriés pour les ateliers des écoles DON BOSCO,
- (2) L'organisation de stages techniques en faveur des étudiants des écoles DON BOSCO auprès de nos ateliers partenaires,
- (3) L'appui à la transformation des produits agricoles dans diverses unités de transformation qui serviront également de sites éducatifs.

Ce programme aurait dû débuter en janvier 2020 ... Nous savons aujourd'hui que cette date n'aura pas été respectée ...

N'hésitez pas à suivre l'évolution de nos activités sur notre site Internet, dans notre revue trimestrielle CODEART Info, sur notre page Facebook <https://www.facebook.com/ONG.Codeart/> ou en prenant contact directement avec nous.

## AUTRES PROJETS

### Appui à la filière manioc (Haïti et RDC)

En Haïti, et plus particulièrement dans la région de Pignon, nous collaborons avec l'Atelier Cadeau de Dieu à la préparation et à la commercialisation de cassaves d'une qualité supérieure.

quantité de nourriture locale de qualité.

L'installation d'une cassaverie modèle, à savoir une petite unité familiale de transformation artisanale du manioc en vue d'obtenir des cassaves de qualité supérieure et de présentation standardisée, est en cours de finalisation.

traditionnel. Cet atelier pilote de production profite d'une situation privilégiée le long de la route nationale qui relie les deux principales villes du pays, le Cap Haïtien et Port-au-Prince.

Outre l'intervention de nos techniciens habituels (Roger LOOZEN, Jean SPRUMONT, Franco



Cet objectif est réalisé selon une approche globale qui intègre les aspects techniques, économiques, sociaux et environnementaux.

Ce projet est réalisé grâce aux apports de plusieurs bailleurs de fonds :

Ouest France Solidarité, Soley Lévé, Taquiswa, les Amis de la Route, ENERSOL et SAFRAN AERO Boosters contribuent à la concrétisation de cette action qui permettra la diffusion d'une grande

Mécanisée par des équipements conçus par CODEART et fabriqués localement au sein de l'ACDD, la cassaverie fonctionnera à partir d'énergie verte et renouvelable grâce à des panneaux photovoltaïques posés sur son toit.

Une politique en matière de « marketing et commercialisation » a été développée afin d'assurer l'écoulement de la production vers les populations locales, les cantines scolaires et le circuit commercial

GATTIGO et David NYSSSEN), ce projet peut compter sur l'intervention non négligeable de deux volontaires CODEART : Freddy MONVILLE, électronicien et Francis VAN MASSENHOVE, ing. thermicien qui apportent leurs compétences, disponibilités et savoir-faire tant à Hombourg que sur le terrain à Pignon !



En RDC, en étroite collaboration avec l'Evêque de Kikwit, nous étudions également la possibilité de développer une activité similaire afin de contribuer à éradiquer la maladie de konzo. Cette maladie provoque des paralysies irréversibles dues à la consommation de manioc amer mal préparé. Voir <https://www.youtube.com/watch?v=0wNVIMIPGnl&t=492s>

Notre expérience en matière de transformation du manioc, la substitution de la technique traditionnelle de « rouissage »<sup>3</sup> par un procédé à sec, l'expertise de notre spécialiste en la matière, Philippe TELLER et l'engagement de l'Evêque, Mgr Timothée Bodika, dans ce combat nous permettent d'espérer trouver rapidement les ressources financières nécessaires pour développer à Kahemba, la ville où le konzo fait le plus de victimes, les activités prévues.

### Appui à la filière canne à sucre (Haïti)

L'appui à la filière canne à sucre se poursuit en Haïti par la mise en place et la professionnalisation d'un système de maintenance des équipements de transformation existant dans le milieu.

<sup>3</sup> Opération de macération humide du manioc afin de détruire les glucosinolates cyanogènes toxiques

L'ACDD assure aujourd'hui le suivi d'une cinquantaine d'unités de transformation du jus de canne dans la région de Pignon. Il met à disposition des paysans transformateurs les compétences du personnel de l'atelier formé par CODEART.

avaries et dysfonctionnements régulièrement rencontrés sur le terrain. C'est ensemble que nous recherchons les solutions, alternatives et autres moyens pour remédier à ces difficultés en proposant des solutions adaptées.



Complémentaire, nous veillons à la maintenance d'un stock de pièces de rechange et appuyons les techniciens locaux dans leur démarche de service après-vente et réparations à distance.

Luksen AUGUSTIN, ingénieur formé à Port-au-Prince, collabore étroitement avec nos techniciens afin de détecter et analyser les problèmes,

CODEART appuie également l'atelier partenaire dans la commercialisation d'équipements et la fourniture de pièces de rechange, qu'il s'agisse de produits « made in CODEART » ou de fabrications importées, pour autant qu'elles aient fait leur preuve en matière de solidité, adaptation et efficacité !

## **Appui à la filière huile de palme (Belgique-> RDC)**

En cette année 2019, nos efforts se sont déployés autour de la troisième filière priorisée par CODEART en matière de transformation des produits agricoles, principalement au sein de notre atelier de Hombourg.

Trois bénévoles (Pierre LEGRAND, Michel MEUNIER et Jean-Claude MOREAU) s'activent au développement et à la fabrication d'une presse à noix palmistes.

Cette machine s'inspire d'une fabrication artisanale de notre atelier partenaire de Lomé, au Togo (FSF) dont nos volontaires ont analysé le fonctionnement et relevé les dimensions lors d'un voyage fin 2018.

L'année 2019 a été consacrée à l'étude, à la fabrication et aux essais d'un premier prototype en vue d'obtenir une huile de qualité supérieure.

Une deuxième machine a pu être fabriquée en nos ateliers (en y adaptant notamment un système de débrayage rapide pour solutionner les blocages répétitifs) afin de l'envoyer en RDC pour être utilisée quotidiennement et permettre une analyse complète de son fonctionnement avec une attention particulière sur les aspects de l'efficacité, de la durabilité et surtout de la plus-value qu'elle peut apporter dans le secteur de l'extraction d'huile palmiste (facilitation du travail, augmentation des productions et des revenus générés pour les paysans).

Lorsque ces différentes analyses apporteront satisfaction en tous points, la fabrication locale en série de la presse sera confiée à nos ateliers partenaires dans les pays déjà impliqués dans la transformation des fruits du palmier.



*Bureau Codéart : Pierre, Michel et Jean-Claude en concertation pour la fabrication de la presse*

## RAPPORT FINANCIER



Nos comptes sont  
 ✓ ANALYSÉS  
 ✓ EXPLIQUÉS  
 ✓ PUBLIÉS  
 en toute transparence  
 et indépendance  
 par Donorinfo.be

**donorinfo**  
 Je donne en confiance  
 .be

### Exercice comptable 2019 clôturé le 31/12/2019

<b>CHARGES</b>		<b>PRODUITS</b>	
Marchandises, biens et services	56.599,45	Ventes et prestations	8.923,55
Charges de personnel	79.724,68	Dons et subsides	90.115,34
Amortissements	4.289,51	Indemnités reçues	122.425,00
Autres charges d'exploitation	10.381,81	Autres produits d'exploitation	672,10
	<u>150.995,45</u>		
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>71.140,54</b>		
	<u>222.135,99</u>		<u>222.135,99</u>
<b>ACTIF</b>		<b>PASSIF</b>	
Actifs immobilisés	11.638,22	Fonds propres	47.001,91
Actifs circulants	197.271,75	Provisions et dettes	90.767,52
			<u>137.769,43</u>
		<b>Bénéfice à affecter aux F.P.</b>	<b>71.140,54</b>
	<u>208.909,97</u>		<u>208.909,97</u>

## NOS SOUTIENS



Association **Ouest-France** Solidarité



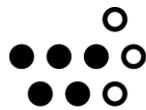
SOLEY LEVE SERAING



PROFONDEVILLE  
**M O N D E**  
Pour un monde meilleur

**ENERSOL**  
ENERGY SOLUTIONS

**REMA BURUNDI**



Wallonie - Bruxelles  
International.be



**Belgique**  
partenaire du développement

**CODEART remercie chaleureusement toute personne ayant contribué à nos activités en 2019, que ce soit par une aide bénévole, un don ou toute autre forme de soutien.**

## EQUIPE ET VOLONTAIRES

### *Volontaires*

Alain Barbay, Alain Daniel, Albert Kessler, Alex Fassotte, André Lemaitre, Angélique Debougoux, Angélique Spee, Annie Brichard, Bénédicte Graas, Bernadette Rolin, Bernadette Stassen, Bernard Deckers, Bernard Heins, Boris Loo, Brigitte Spee, Camille Austen, Chantal Bleser, Chantal Lousberg, Cindy Thissen, David Nyssen, Dietmar Lentzen, Dorine Drummen, David Nyssen, Edmée Didden, Falk Deing, Florent Charlier, Francis Van Massenhove, Freddy Monville, Gaëtan Pirard, Georges Johnen, Georges Schyns, Gilbert Simon, Guislaine Brandt, Guy Dodémont, Guy Kahn, Héléna Papadopoulos, Henri Muytjens, Henri Stassen, Hubert Austen, Hubert Becker, Hubert Chevalier, Hubert Dejalle, Isabelle Vincent, Jacky Georges, Jacques Brandt, Jacques Loozen, Jean Mommer, Jean Rennotte, Jean Sprumont, Jean-Claude Moreau, Jean-Luc Willot, Jean-Michel Niessen, Jean-Pierre Plunus, Jeremy Cros, Jos Convié, José Piron, Josée Bashengezi, Joseph Dortu, Joseph Deleuze, Joseph Nadenoen, Léonie Nadenoen, Léopold Herwats, Lisette Bleser, Lisette Hissel, Lisette Nyssen, Maïka Van Leendert, Marie Teller, Marie-Anne Lenartz, Marie-Claire Kessels, Marie-Josée Hausman, Marita Van Proemeren, Martin Kessler, Martin Loozen, Martine Wirtz, Maurice Pelendo, Michel Dejalle, Michel Gubbels, Michel Meunier, Marie-Jeanne Brandt, Muriel Gulpen, Myriam Johnen, Nancy Lanckohr, Nicole Dedée, Nicole Graas, Odile Loozen, Patrice Thissen, Philippe Sprumont, Philippe Schyns, Pierre Brunin, Pierre Loo, Pierre Legrand, Raoul Debougoux, René Baguette, René Ernst, Renée Nyssen, Renée Lamberts, Servais Stassen, Simon Loozen, Simon Reynertz., Stéphane Stommen, Sylvie Van Leendert, Thérèse Michiels, Valérie Hanot, Victoire Meyers, Vincent Adant, Vinciane Deckers, Yvonne Brandt et Zeki Cam.

### *Permanent*

Roger Loozen

### *Conseil d'administration*

Alain Lukanga Efiba Din'Kanta  
Claudine Oger-Maas  
Philippe Charlier  
Philippe Teller  
Pierre de Dijcker

## SOUTENIR CODEART

**Chaque euro que vous versez est important et permet d'obtenir le soutien de nos bailleurs institutionnels.**

Vous pouvez nous soutenir de différentes façons :

- en faisant un don sur le compte de CODEART ;
- en fêtant un événement : vous n'avez pas besoin de cadeaux et pensez à organiser une collecte au profit de notre association ? Nous fournissons le matériel de visibilité pour le jour-J ;
- en ouvrant une liste de mariage, de naissance, de baptême...  
pensez à O-liste (<http://o-liste.net/>) et proposez à vos invités de verser un don à CODEART ;
- en organisant avec nous une conférence où nous présenterons nos projets ;
- en vous abonnant gratuitement à notre journal trimestriel ;
- en suivant nos projets sur notre page Facebook :  
<https://www.facebook.com/ONG.Codeart/>
- en étant volontaire, vous pouvez accompagner nos partenaires du Sud depuis notre site à Hombourg si vous avez des compétences techniques (machines-outils conventionnelles, conception et dessin technique...)
- en parlant de nous à vos voisins, vos amis, votre famille ;
- en pensant à CODEART au moment de rédiger votre testament (legs en duo) ;

Compte IBAN : BE74 5230 4311 9407  
BIC : TRIOBEBB  
CODEART asbl – Chevémont 15 -B 4852 Hombourg

Pour tout don de 40 euros par an, nous vous fournirons une attestation fiscale  
qui vous permettra de récupérer 45% du montant versé.

Le Legs en duo : une autre façon de soutenir nos activités !  
Le double legs consiste à faire deux legs, l'un à vos héritiers éloignés et  
l'autre à une association caritative. La combinaison des deux permet une  
telle économie en droits de succession que vous pouvez à la fois laisser  
davantage à vos héritiers et donner une belle somme à une association de  
votre choix.

Plus d'infos au 087/78 59 59 ou auprès de votre notaire.

